

---

**Comité préparatoire  
de la Conférence des Parties  
chargée d'examiner le Traité  
sur la non-prolifération  
des armes nucléaires en 2010**

29 juin 2009  
Français  
Original: Anglais

---

**Troisième session**

New York, 4-15 Mai 2009

**Compte rendu analytique de la 3<sup>e</sup> séance**

Tenue au Siège, à New York, le mardi 5 mai 2009, à 10 heures

*Président* : M. Chidyausiku ..... (Zimbabwe)  
*Puis* : M. Tarui (Vice-Chairman) ..... (Japon)  
*Puis* : M. Chidyausiku ..... (Zimbabwe)

**Sommaire**

Débat général sur les questions liées à tous les aspects des travaux du Comité préparatoire (*suite*)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

Les rectifications au compte rendu de la présente séance seront regroupées dans un rectificatif unique qui doit être diffusé peu après la fin de la séance



*La séance est ouverte à 10 h 10.*

**Débat général sur les questions liées à tous les aspects des travaux du Comité préparatoire** (*suite*)

1. **M<sup>me</sup> Hernandez** (El Salvador) dit que compte tenu du danger posé par l'utilisation des armes nucléaires, l'El Salvador s'interroge sur la réaction d'un État affecté ou de la communauté internationale face à leur utilisation par des acteurs autres que des États, et sur les responsabilités des gouvernements ou des autorités des États dont ils sont les ressortissants. Il se demande également s'il existe des garanties que même le recours limité aux armes nucléaires par des États n'aboutirait pas à une riposte plus large ou disproportionnée, car cela augmenterait la menace nucléaire. Puisque ces questions restent sans réponse, les États doivent examiner de telles situations hypothétiques, adopter des mesures destinées à prévenir que des États et des acteurs autres que des États obtiennent et utilisent des armes nucléaires, et renforcer le régime juridique en matière de désarmement et de non-prolifération grâce à l'observation intégrale et au renforcement des instruments internationaux existants par le biais d'accessions et de ratifications additionnelles et la négociation de nouveaux accords.

2. Il faut revitaliser le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Les États dotés d'armes nucléaires et les États non dotés d'armes nucléaires doivent respecter pleinement les obligations qu'ils ont assumées au titre de l'article VI et prendre les 13 mesures concrètes convenues à la Conférence d'examen de 2000, entre autres en se soumettant au régime de contrôle et de vérification constitué par les accords de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). L'El Salvador félicite l'AIEA de ses activités visant à prévenir le détournement de matières fissiles ou de la technologie nucléaire à des fins non pacifiques.

3. L'El Salvador est persuadé que la situation est favorable au commencement de négociations sur un traité obligatoire interdisant la production de matières fissiles pour des armes nucléaires ou d'autres engins explosifs. La communauté internationale doit s'entendre sur un moratoire total sur les essais et assurer l'entrée en vigueur prochaine du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. La ratification de ce Traité par la Colombie et l'engagement pris à cet égard par le nouveau

Gouvernement des États-Unis sont les bienvenus à cet égard.

4. Alors que l'approche multilatérale est importante pour la promotion du désarmement et de la non-prolifération nucléaires, il faut également encourager les efforts bilatéraux. La délégation salvadorienne se félicite de la décision des États-Unis d'Amérique et de la Fédération de Russie de mener des pourparlers aboutissant au remplacement du Traité sur les armements stratégiques offensifs (START I).

5. Des relations durables, transparentes et stables reposant sur la confiance et non sur la dissuasion sont le moyen de garantir la paix et la sécurité internationales, et l'El Salvador a rejeté la dissuasion nucléaire en tant que doctrine militaire stratégique. Il est urgent d'élaborer un instrument universel juridiquement contraignant conformément auquel les États dotés d'armes nucléaires s'engageraient inconditionnellement à ne pas menacer d'employer ou à ne pas employer ces armes contre des États non dotés d'armes nucléaires. En tant qu'État non doté d'armes nucléaires, l'El Salvador réaffirme son plein appui à tous les efforts bilatéraux et multilatéraux susceptibles de promouvoir le désarmement et la non-prolifération des armes de destruction massive. Les mesures de confiance et le renforcement du droit international jouent un rôle important dans le maintien de la paix, de la stabilité et de la sécurité internationales.

6. **M. Yelchenko** (Ukraine) dit que son pays a démontré son attachement à un régime solide de non-prolifération nucléaire en renonçant à sa capacité nucléaire et en accédant au TNP en 1994. L'Ukraine invite donc instamment le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée de revenir sur sa décision de se retirer des pourparlers des six parties, de cesser sa coopération avec l'AIEA et de relancer ses installations nucléaires. Elle engage également les États non encore parties au TNP à y accéder.

7. Le désarmement grâce à la réduction des armes et des stocks doit être irréversible, transparent et vérifiable. L'Ukraine demande instamment à tous les États, en particulier ceux énumérés à l'annexe 2, de signer et de ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et d'observer un moratoire sur les essais. Elle se félicite de l'accession au Traité du Timor-Leste et de sa ratification par le Liban et note

avec satisfaction l'importance que le nouveau Gouvernement des États-Unis y attache.

8. L'Ukraine réaffirme son soutien à l'AIEA et se félicite de ses activités en matière de garanties. Elle soutient l'universalisation des accords de garantie et des protocoles additionnels en tant que norme de vérification de l'observation du TNP. L'impasse à la Conférence du désarmement est regrettable, mais la démarche proposée dans le document officiel du Président pourrait permettre d'avancer dans ses travaux, notamment en ce qui concerne un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. Un instrument international juridiquement contraignant sur des garanties de sécurité négatives renforcerait le régime de non-prolifération; la délégation ukrainienne encourage les États dotés d'armes nucléaires de réexaminer leur position à cet égard. Il faut continuer à encourager la création de zones exemptes d'armes nucléaires, comme celle qui vient d'être créée en Asie centrale. En outre, la résolution sur le Moyen-Orient adoptée à la Conférence d'examen et de prorogation de 1995 demeure valable en attendant que ses objectifs soient atteints. L'Ukraine attache une grande importance à l'application de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité et propose qu'une référence à la résolution soit insérée dans le Code de conduite international contre la prolifération des missiles balistiques.

9. La Conférence d'examen de 2010 devrait permettre de progresser sur des questions comme le renforcement de la transparence et des mécanismes de vérification en matière de réduction des armes nucléaires et de leurs vecteurs; la création d'un organe subsidiaire sur les garanties de sécurité chargé d'élaborer un instrument universel, inconditionnel et juridiquement contraignant sur les garanties de sécurité négatives données aux États non dotés d'armes nucléaires; la coopération internationale en matière de promotion du multilatéralisme dans le domaine du cycle du combustible nucléaire et de l'approvisionnement connexe; l'examen de mesures additionnelles pour la protection physique des matières et des installations nucléaires eu égard au risque accru de terrorisme nucléaire; les mesures additionnelles en faveur de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires; les mesures à prendre en cas de retrait du TNP; et l'amélioration de la procédure d'examen de ce dernier.

10. **M. Natalegawa** (Indonésie) dit que pendant la décennie passée, certains États dotés d'armes nucléaires ont continué de baser leur doctrine militaire sur les armes nucléaires, mais que la société civile, les dirigeants politiques et les milieux universitaires ont intensifié leurs campagnes en faveur de l'élimination de ces armes. L'Indonésie se félicite des récentes déclarations d'États dotés d'armes nucléaires concernant le désarmement et réitère que tout progrès exige une approche équilibrée, intégrale et non discriminatoire aux trois piliers du TNP. Les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie en particulier doivent donner l'exemple, et l'orateur se félicite de leur déclaration conjointe concernant le remplacement de START I et l'engagement pris par les États-Unis de ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

11. Comme la Conférence du désarmement semble être parvenue à un consensus, l'Indonésie considère que les négociations concernant un traité vérifiable sur l'arrêt de la production de matières fissiles pourraient commencer sur la base du rapport Shannon et du mandat qui y figure. Le désarmement complet exige que tous les États parties se mettent d'accord sur des repères, des calendriers et des mesures spécifiques. L'élan pris vers l'instauration d'un monde exempt d'armes nucléaires ouvre une voie politique vers l'élaboration d'une Convention sur les armes nucléaires.

12. L'existence même des arsenaux nucléaires rend possible leur utilisation; par conséquent, il faut accorder la priorité à des garanties de sécurité universelles, inconditionnelles et juridiquement contraignantes. Il faut interdire les armes nucléaires afin d'empêcher les États de les obtenir et amener les États dotés d'armes nucléaires à accélérer la réalisation de leurs engagements et de leurs obligations en matière de désarmement. L'application complète et transparente des accords de garanties généralisées et du Protocole additionnel pourrait renforcer le régime de non-prolifération et faciliter la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

13. Tout en se félicitant de la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale, l'Indonésie déplore la lenteur des progrès accomplis vers l'instauration d'une telle zone au Moyen-Orient. S'agissant de la péninsule coréenne, l'orateur demande instamment aux parties concernées de reprendre le

dialogue dans le cadre des pourparlers des six parties. Pour ce qui est de l'Iran, la délégation indonésienne est encouragée par la nouvelle approche adoptée par les États-Unis et la volonté des parties concernées de tenir des pourparlers et de négocier sans conditions préalables sur la base du respect et des intérêts mutuels.

14. L'Indonésie engage les États non parties au TNP à y accéder, notamment ceux qui ont des installations nucléaires non placées sous les garanties. Toutefois, la coopération nucléaire entre États parties et non parties risque d'encourager la non participation, ce qui est regrettable.

15. **M<sup>me</sup> Gottemoeller** (États-Unis d'Amérique) dit que son Gouvernement est persuadé que la structure du TNP est satisfaisante, mais qu'il faut la renforcer pour faire face à la menace posée par les armes et le terrorisme nucléaires. Il faut améliorer l'observation du Traité et sa vérification et encourager une utilisation responsable de l'énergie nucléaire par tous les États. La coopération et une interprétation partagée permettront aux États de renforcer les piliers du Traité et de restaurer la confiance en sa crédibilité et son efficacité.

16. Les États-Unis sont favorables, dans le processus d'examen, à une approche équilibrée aux trois piliers du Traité. S'agissant du pilier de désarmement, les États-Unis et la Russie remplaceront START I par un accord juridiquement contraignant aboutissant à de nouvelles réductions des armes nucléaires. Le Président Obama et le Président Medvedev de la Fédération de Russie ont déclaré que les réductions seraient plus importantes que celles prévues dans les accords existants et que l'instrument remplaçant START I inclurait des mesures de vérification basées sur l'expérience acquise dans l'application de START I. En plus de la ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, le Gouvernement des États-Unis lancera une initiative diplomatique auprès des autres États dont les ratifications sont nécessaires pour l'entrée en vigueur de ce Traité. Il recherchera l'élaboration d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles qui, en limitant leur disponibilité dans le monde entier, pourrait empêcher qu'elles soient volées ou saisies par des terroristes. L'adoption d'un traité vérifiable constitue la première des priorités du Gouvernement des États-Unis à la Conférence du désarmement, et bien que le consensus ait été recherché longuement et en vain, les États-Unis espèrent que la nouvelle souplesse qu'ils manifestent

permettra de commencer les négociations. L'orateur réaffirme le moratoire unilatéral de son Gouvernement sur la production de matières fissiles pour les armes nucléaires et engage tous les autres gouvernements, en particulier ceux des autres États dotés d'armes nucléaires, de déclarer ou de réaffirmer publiquement leur intention de se joindre à ce moratoire ainsi qu'au moratoire sur les essais nucléaires.

17. Pour renforcer la confiance quant au fait que de nouvelles réductions des armes nucléaires seront possibles sans compromettre la paix et la sécurité internationales, il est crucial que les parties assument pleinement leurs obligations. À cette fin, il faut des ressources et une autorité accrues pour renforcer les inspections internationales, et cela vaut surtout pour l'AIEA, dont le système de garanties est vital pour vérifier le respect des obligations en matière de non-prolifération. Il faut redoubler d'efforts pour mettre à jour les technologies de l'AIEA et persuader les parties qui ne l'ont pas encore fait à mettre en œuvre les accords de garanties généralisées de l'AIEA prévus à l'article III du Traité. Il faut également encourager vigoureusement l'entrée en vigueur universelle du Protocole additionnel aux accords de garanties. L'accession universelle au TNP, en particulier par l'Inde, Israël, le Pakistan et la Corée du Nord demeure un objectif fondamental des États-Unis, et il faut examiner les conséquences qui découlent du retrait du Traité ou de sa violation. Les États-Unis espèrent que les parties concernées pourront s'entendre sur la façon de définir de telles conséquences.

18. Si les États adoptent des mesures additionnelles et complémentaires, les bases du Traité s'en trouveront renforcées. Il faut une campagne pour garantir que toutes les matières nucléaires soient sécurisées ou éliminées et que le commerce des matières et de la technologie nucléaires soutienne uniquement les utilisations pacifiques pour prévenir la prolifération en faveur des États et des terroristes qui posent la menace la plus immédiate et la plus grave à la sécurité mondiale.

19. Le Gouvernement des États-Unis reconnaît et soutient pleinement le pilier de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire par tous les États, mais il doit être basé sur le respect des règles, y compris les obligations en matière de non-prolifération. Les États-Unis ont été à l'avant-garde de la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire dans l'intérêt de l'humanité et continueront à contribuer des ressources

importantes à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire par le biais de l'AIEA et à titre bilatéral en appliquant les normes les plus élevés en matière de sécurité et de non-prolifération. Il faut mobiliser le potentiel de l'énergie nucléaire pour lutter contre le changement du climat. Les États membres de l'AIEA sont en train d'examiner la possibilité de créer une banque de combustible nucléaire à laquelle les États-Unis contribueraient près de 50 millions de dollars afin de donner l'assurance aux pays qui sont en train de lancer ou d'élargir des programmes d'énergie nucléaire et qui respectent pleinement leurs obligations en matière de non-prolifération que leur approvisionnement commercial ne sera pas interrompu. Cela montrerait qu'il n'est pas nécessaire d'acquiescer des installations d'enrichissement et de retraitement onéreuses pour utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

20. Tout en continuant de penser qu'il faut améliorer la coordination pour renforcer le TNP, les États-Unis réaffirment la position en faveur de sa prorogation indéfinie qu'ils avaient adoptée en 1995, de même que les autres décisions, y compris la résolution sur le Moyen-Orient. La délégation de l'orateur espère que les questions concernant la procédure de la Conférence d'examen seront réglées rapidement de manière à permettre d'aborder les questions de fond.

21. **M. Corman** (Turquie) dit que la Turquie préconise le désarmement général et mondial et soutient les efforts internationaux qui visent à réaliser la sécurité internationale grâce à la limitation des armements, la non-prolifération et le désarmement. La Turquie est partie à tous les instruments internationaux relatifs à la prolifération et aux régimes de contrôle des exportations et respecte strictement les obligations qui en découlent. Ces instruments doivent être appliqués de manière efficace, être renforcés plus avant et rendus universels.

22. La Turquie considère le TNP comme la pierre angulaire de la non-prolifération et du désarmement et s'est engagée pleinement à mettre en œuvre ses trois piliers. L'orateur note avec satisfaction que l'approche encouragée par la Turquie - à savoir un traitement égal équilibré de tous les trois piliers - jouit d'un soutien croissant. Bien qu'il ne soit ni parfait ni universel, le régime du TNP a permis d'endiguer la prolifération, d'encourager de nouvelles mesures de désarmement et de mettre en place un système équitable de coopération internationale pour les utilisations pacifiques de

l'énergie nucléaire. Il s'agit d'un instrument unique et il est impossible d'envisager une solution de rechange viable.

23. La Turquie attache également une grande importance à l'entrée en vigueur prochaine du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires en tant que premier pas vers l'aplanissement des difficultés posées par la non-prolifération et le désarmement. Les États qui ne l'ont pas encore signé ou ratifié devraient le faire le plus tôt possible, notamment si leur ratification est requise pour son entrée en vigueur. D'ici là, les États devraient observer un moratoire sur les explosions nucléaires et éviter toute action contraire aux dispositions du traité. Entre-temps, le commencement de négociations concernant un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles à la Conférence du désarmement pourrait permettre de progresser sur plusieurs fronts, en particulier en ce qui concerne l'instauration de zones exemptes d'armes nucléaires et la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

24. Les résultats peu satisfaisant de la Conférence d'examen de 2005 ne devraient pas porter au pessimisme. Les réalisations obtenues lors des conférences précédentes témoignent des connaissances, de la compétence et de la sagesse associées depuis longtemps au régime du NPT. Les mesures de désarmement nucléaire convenues lors de la Conférence d'examen et de prorogation de 1995 ont abouti à l'adoption du document final de la Conférence d'examen de 2000, alors que les 13 mesures concrètes adoptées en 2000 ont montré qu'il était possible, même en période difficile, de parvenir à l'unanimité. Il est important de tirer parti de ces réalisations. Une réaffirmation, par les États dotés d'armes nucléaires, de leur engagement en faveur des 13 mesures concrètes à la Conférence d'examen de 2010 serait particulièrement utile.

25. La Turquie continuera à oeuvrer en faveur de l'universalisation du TNP, de nouvelles réductions des armements nucléaires et du renforcement du système de garanties de l'AIEA. Elle considère les accords de garanties généralisées et les protocoles additionnels y relatifs comme la norme actuelle de vérification de l'AIEA. Par ailleurs, elle apprécie hautement la création de zones exemptes d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive là où cela est possible. Une telle zone serait particulièrement bienvenue au Moyen-Orient. Toutes les parties

concernées devraient chercher à parvenir à une approche régionale commune à cet égard.

26. Pour protéger l'intégrité et la crédibilité du TNP, toutes les parties doivent réaffirmer leur engagement en faveur de ses principes et objectifs. Il est grand temps de retrouver l'esprit de 1995 et de 2000. Des progrès simultanés pour les trois piliers du traité consacraient son statut en tant que pierre angulaire de la non-prolifération nucléaire mondiale et constitueraient une base solide pour la recherche d'un monde exempt d'armes nucléaires.

27. *M. Tarui (Japon), Vice-président, assume la présidence.*

28. **M<sup>me</sup> Kolontai** (Biélorus) rappelle que le Biélorus a été le premier pays à renoncer volontairement à la possibilité de s'approprier les armes nucléaires restées sur son territoire après la désintégration de l'Union soviétique. Les États parties ne devraient pas oublier l'importance du désarmement nucléaire en tant qu'objectif stratégique du TNP et utiliser la Conférence du désarmement pour faire avancer les discussions concernant un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, les questions de désarmement nucléaire, les garanties de sécurité négatives et la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Le Biélorus se félicite de la volonté de la Fédération de Russie et des États-Unis d'Amérique, pays ayant les arsenaux nucléaires les plus importants, de donner l'exemple en réduisant le nombre des armes nucléaires dans le monde.

29. En donnant aux États non dotés d'armes nucléaires des garanties de sécurité juridiquement contraignantes ont renforcerait la confiance et la prévisibilité dans les relations internationales, on renforcerait le régime de non-prolifération et on donnerait au TNP l'universalité requise. Les États parties ne devraient pas négliger l'aspect régional de l'application du Traité, y compris la création de zones exemptes d'armes nucléaires, qui pourraient aider à consolider la non-prolifération et encourager le désarmement nucléaire.

30. Il faut exploiter les instruments et les mécanismes de l'AIEA existants pour garantir que la technologie nucléaire est utilisée à des fins exclusivement pacifiques. Le Biélorus est l'un des nombreux pays qui ont recherché la croissance économique durable grâce aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Il entend développer son programme nucléaire national

en collaboration étroite avec l'AIEA, persuadé que cette approche permettra le fonctionnement de ses installations nucléaires en toute sécurité et le traitement approprié des sources radioactives, du combustible irradié et des déchets nucléaires.

31. **M<sup>me</sup> Juul** (Norvège) dit que la Conférence d'examen de 2010 sera cruciale pour l'autorité du TNP, qui sert depuis près de 40 ans de pierre angulaire de la sécurité collective, mais fait l'objet de pressions croissantes. Il reste toujours des problèmes majeurs en matière de non-prolifération, on est loin de répondre aux attentes en matière de désarmement nucléaire, on n'a guère progressé dans la création de zones exemptes d'armes nucléaires régionales, et d'aucuns craignent que leur droit à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire puisse s'être compromis. Le large consensus réalisé en 1995 s'est estompé. On a perdu une décennie dans la quête d'un monde exempt d'armes nucléaires. Si la communauté internationale échoue en 2010, comme en 2005, le TNP est menacé d'érosion progressive et de marginalisation éventuelle, évolution qui compromettrait la sécurité collective mondiale.

32. Toutefois, on peut éviter ce sombre scénario. Il existe des possibilités nouvelles et prometteuses. L'orateur se félicite de la récente déclaration des présidents Obama des États-Unis et Medvedev de la Fédération de Russie concernant la suite à donner au Traité sur la limitation des armements stratégiques offensifs entre les États-Unis d'Amérique et l'Union des républiques socialistes soviétiques (START I) et des récentes déclarations de certains États dotés d'armes nucléaires quant à leur volonté d'éliminer complètement les armes nucléaires. Il est important de tirer parti de cet élan.

33. La Conférence d'examen de 2010 devrait se mettre d'accord une nouvelle fois sur la manière de faire face à la menace nucléaire et de garantir les utilisations pacifiques de la technologie nucléaire dans un monde plus sûr débarrassé des armes nucléaires. Elle devrait également convenir d'un programme de travail pour la période allant jusqu'à 2015 et des mesures à prendre par la suite. Le Comité préparatoire est appelé à jeter les bases d'une Conférence couronnée de succès. Il doit régler toutes les questions de procédure et adopter un ordre du jour afin que toutes les questions concernant le bon fonctionnement du TNP puissent être examinées à la Conférence.

34. La période précédant la Conférence d'examen est encore plus importante que la session actuelle. Les États parties ont la responsabilité d'y contribuer de manière constructive. Les préparations doivent être animées de l'esprit de compromis. Les États parties doivent également s'acquitter des obligations qu'ils ont assumées au titre du TNP. Les trois piliers sont liés entre eux, il n'existe pas de « TNP à la carte ». Le désarmement nucléaire complet sera réalisé uniquement quand on pourra être tout à fait confiant que personne ne pourra contourner le régime de non-prolifération. De même, les mesures indispensables de renforcement du régime de non-prolifération ne seront possibles qu'en présence d'un progrès clair et irréversible vers l'élimination complète des arsenaux nucléaires existants. Un régime de non-prolifération renforcé doit également faciliter les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

35. Pour réussir, il faut adopter des approches novatrices, rapprocher les positions, s'élever au-dessus des groupements régionaux et surmonter les polarisations du passé. Le processus d'examen ne doit pas être considéré comme un jeu à somme nulle. Les résultats de 2010 doivent constituer un gain pour tous. Pour parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires, il est important de mobiliser toutes les parties prenantes. La société civile doit être engagée pleinement, et les organisations non gouvernementales (ONG) et les milieux universitaires doivent être considérés comme des partenaires précieux. L'érosion du TNP constitue un risque, mais nullement une certitude. L'orateur engage instamment les États parties à saisir la présente occasion pour consolider le Traité et le renforcer plus avant.

36. **M. Chowdury** (Bangladesh) se félicite de l'élan regagné les derniers jours, en particulier de l'engagement pris par des États important d'œuvrer en faveur du désarmement nucléaire. Le multilatéralisme est le seul moyen de rendre les instruments relatifs au désarmement et à la non-prolifération universels. L'orateur espère que la session en cours débouchera sur des résultats concrets. Sa délégation apportera un soutien et une coopération entiers à cet égard.

37. Le TNP demeure l'instrument le plus important pour réaliser le désarmement nucléaire et la non-prolifération, et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires représente un pas important à cet égard. L'orateur réaffirme que ce dernier, le TNP et tous les principaux instruments internationaux relatifs

au désarmement sans exception doivent être universels. Le manque de volonté politique chez certains États Membres a empêché de progresser en matière de désarmement et de non-prolifération. Les déclarations faites par des États dotés d'armes nucléaires et par les membres de la communauté internationale doivent être accompagnées de mesures concrètes.

38. Les États parties non dotés d'armes nucléaires ont le droit légitime à des garanties de sécurité inconditionnelles de la part des États dotés d'armes nucléaires. L'orateur appelle la négociation prochaine d'un instrument universel, inconditionnel et juridiquement contraignant sur les garanties de sécurité données aux États non dotés d'armes nucléaires contre la menace de l'emploi ou l'emploi d'armes nucléaires.

39. Le Bangladesh a démontré son engagement en faveur du désarmement nucléaire en renonçant à l'option nucléaire, en accédant à la quasi-totalité des traités relatifs au désarmement et en souscrivant aux garanties de l'AIEA. Il soutient également les approches régionales au désarmement nucléaire. L'orateur se félicite de la création de zones exemptes d'armes nucléaires et de la récente entrée en vigueur du Traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale. L'établissement de telles zones représente un pas important vers un monde exempt d'armes nucléaires. Il contribue également aux mesures de confiance régionales et réduit la menace posée aux États non dotés d'armes nucléaires.

40. Rappelant que le TNP garantit à tous les États parties le droit inaliénable à la recherche, à la production et à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et que certains pays en développement non dotés d'armes nucléaires ont bénéficié de la coopération avec des pays développés à cet égard, l'orateur dit que les États qui respectent leurs obligations et qui ont besoin de cette énergie doivent bénéficier d'une aide financière et technique. En 2007, les dépenses d'armement mondial ont atteint 1400 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 45 % depuis 1998. Il est manifeste que certains États dépensent des ressources excessives pour les armements. Elles pourraient être réduites ce qui libérerait des ressources pour régler les problèmes pressants du développement.

41. La préparation de la Conférence d'examen de 2010 donne l'occasion à toutes les parties de faire le bilan des progrès accomplis à ce jour. L'orateur invite

tous les États parties à tenir pleinement les engagements qu'ils ont assumés à la fois au titre du TNP et des accords conclus en 1995 et en 2000. Les États Membres doivent adopter des mesures concrètes pour parvenir au désarmement nucléaire et à la non-prolifération. Par conséquent, la Conférence d'examen doit examiner le désarmement, la non-prolifération et les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, et prévoir des mécanismes concrets concernant la suite donnée aux décisions.

42. Pour terminer, l'orateur se félicite des faits positifs survenus les derniers jours dont il faut maintenir l'élan. Il espère que les États Membres feront preuve de souplesse et de compréhension de manière à ce que la Conférence d'examen de 2002 puisse adopter par consensus des décisions ouvrant la voie à l'instauration d'un monde exempt d'armes nucléaires.

43. **M. Hoang Chi Trung** (Vietnam) se félicite de la déclaration conjointe faite récemment par les présidents Obama et Medvedev et de la déclaration du Président Obama annonçant que les États-Unis entendent prendre la tête des efforts destinés à débarrasser le monde des armes nucléaires. Représentant la pierre angulaire du désarmement nucléaire et du régime de non-prolifération, le TNP doit être renforcé dans tous ses aspects. À cette fin, le Comité préparatoire doit examiner ses succès et ses insuffisances et identifier des moyens concrets de garantir son application complète et non sélective.

44. La seule garantie absolue contre l'emploi des armes nucléaires ou la menace de leur emploi réside dans leur élimination. Des milliers d'armes nucléaires sont stockées et déployées dans le monde, dont un grand nombre en état d'alerte. Pour éviter une catastrophe nucléaire, il faut trouver des solutions aboutissant à l'élimination de ces armes. Entre-temps, les États dotés d'armes nucléaires doivent prendre les 13 mesures concrètes convenues en 2000. Dans ce contexte, la Conférence d'examen doit soutenir la convocation d'une quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le désarmement et demander instamment aux États dotés d'armes nucléaires de réduire le déploiement opérationnel de leurs armes nucléaires et d'offrir aux États non dotés d'armes nucléaires des garanties contre l'emploi ou la menace de l'emploi d'armes nucléaires. Il faut également créer un organe subsidiaire chargé du désarmement nucléaire dans le cadre de la Grande Commission I.

45. Enfin, exprimant son appui au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et son entrée en vigueur prochaine, l'orateur se félicite de l'établissement récent d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale et des efforts en faveur de la création d'une telle zone au Moyen-Orient. Ces zones renforcent le régime de non-prolifération nucléaire dans les régions concernées ainsi que la paix et la sécurité régionales et mondiales.

46. **M. Al-Bayati** (Irak) dit que 40 ans après son adoption, le TNP n'est toujours pas appliqué de manière équilibrée, comme le montre le refus des États dotés d'armes nucléaires de s'acquitter de leurs obligations en matière de désarmement nucléaire conformément à l'article VI du traité et de la décision adoptée à la Conférence d'examen et de prorogation de 1995 qui avait réaffirmé les objectifs et les principes du Traité. Les États dotés d'armes nucléaires continuent de faire fi de leurs engagements, choisissant au contraire de développer de nouvelles générations d'armes nucléaires et de maintenir le rôle de ces armes dans leurs politiques militaires et de sécurité. Les États parties doivent parvenir à un équilibre entre les engagements et responsabilités réciproques qui incombent aux États dotés d'armes nucléaires et non dotés d'armes nucléaires. En outre, pour assurer le succès des activités de non-prolifération, il est essentiel de mettre un terme à la politique des deux poids, deux mesures. Il faut accorder la priorité aux efforts destinés à conclure un instrument universel, inconditionnel et juridiquement contraignant sur les garanties de sécurité données aux États non dotés d'armes nucléaires. A moins d'être corrigés, les déséquilibres existant dans le Traité et les insuffisances présentes dans certaines de ses dispositions pourraient entraîner de graves conséquences.

47. La délégation irakienne espère que la Conférence d'examen de 2010 renforcera les trois piliers du Traité, et elle demande instamment aux États de négocier et de conclure un traité multilatéral non discriminatoire sur l'arrêt de la production de matières fissiles. L'Irak se félicite de l'initiative des États-Unis tendant à réduire les arsenaux stratégiques existants et à ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. Il engage tous les pays à appliquer les décisions prises par la Conférence d'examen en 1995 et 2000 de manière à accroître la crédibilité du TNP et du processus d'examen lui-même.



48. La prorogation indéfinie du TNP en 1995 visait la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient, question qui fait partie intégrante de sa finalité centrale. Par conséquent, si les décisions de la Conférence d'examen et de prorogation ne sont pas appliquées, cela se répercutera négativement sur l'avenir même du Traité. La Conférence d'examen de 2010 représentera une croisée des chemins et la communauté internationale devra faire un choix : tolérer l'effondrement du TNP ou saisir l'occasion donnée par la Conférence pour progresser vers la réalisation de ses objectifs et régler les problèmes découlant de la non application de ses dispositions. L'orateur espère que les États parties pourront élaborer des propositions constructives à la présente réunion préparatoire, en particulier en ce qui concerne des garanties inconditionnelles et juridiquement contraignantes données aux États non dotés d'armes nucléaires parties au Traité.

49. **M. Loulichki** (Maroc) se félicite des pas faits récemment en faveur de mesures collectives et multilatérales en matière de désarmement et de non-prolifération nucléaires, telles que les observations faites à Prague par président Obama, la position adoptée par la France et le dialogue entre les États-Unis et la Fédération de Russie. Pour accroître au maximum les chances de succès en 2010, il faut éviter les écueils de procédure qui ont causé l'échec de la Conférence d'examen de 2005. À cette fin, le Comité préparatoire doit régler toutes les questions d'organisation et de procédure et transmettre des recommandations sur le fond à la Conférence d'examen.

50. Ils font renforcer le rôle du TNP en tant que principal instrument pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Après plus de 40 années d'existence, il a démontré sa pertinence et son importance. Bien que le monde ait changé, le désarmement nucléaire, la non-prolifération nucléaire et l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire demeurent les trois piliers de l'action internationale.

51. La communauté internationale doit accorder la priorité au désarmement nucléaire. L'engagement renouvelé de certaines puissances nucléaires est le bienvenu; elles doivent réduire le rôle des armes nucléaires dans leurs stratégies militaires et fixer des échéances précises pour la réduction de leurs arsenaux existants. Les États parties non dotés d'armes nucléaires doivent également s'acquitter des

obligations assumées au titre du TNP. Leurs efforts en faveur de l'acquisition d'armes nucléaires représentent une violation du TNP et ne doivent pas être passés sous silence. Il faut protéger le droit de bénéficier de la coopération internationale concernant l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins civiles. L'énergie nucléaire civile est un instrument du progrès scientifique et technique et il ne faut pas la refuser aux pays qui aspirent légitimement au développement économique et social.

52. La délégation marocaine fait sienne la proposition tendant à créer un organe subsidiaire sur le désarmement nucléaire dans le cadre de la Grande Commission I. Elle souligne l'importance qu'il y a à commencer des négociations relatives à un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles et plaide en faveur de l'entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

53. Le Maroc attache une grande importance à l'universalité du TNP. À cet égard, il faut respecter la résolution de 1995 sur le Moyen-Orient et évaluer les progrès accomplis vers son application. Israël doit accéder au TNP et placer ses installations nucléaires sous le régime des garanties de l'AIEA.

54. Les risques de terrorisme nucléaire posent un défi majeur pour la sécurité internationale. Il faut renforcer la coopération et la sensibilisation à ce danger et à ses incidences sur la sécurité et l'environnement. Le Maroc a souscrit à l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire et a accueilli la réunion inaugurale connexe. En juin 2009, il accueillera un séminaire international sur la prévention du trafic illicite des matières nucléaires et radioactives dans le cadre de la préparation de la réunion annuelle de l'Initiative mondiale qui se tiendra à la Haye vers la fin du mois.

55. **M. Pálsson** (Islande) dit que le TNP demeure le fondement de la sécurité mondiale. Les nombreux problèmes qu'il a affrontés les dernières années devraient galvaniser la volonté de la communauté internationale de renforcer son universalité, son efficacité et son autorité. Notant qu'il existe toujours des questions quant à l'engagement de certains pays individuels en faveur de la non-prolifération nucléaire, il invite instamment la République populaire démocratique de Corée à respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, à rejoindre les négociations des six parties et à reprendre sa coopération avec l'AIEA. Il encourage la République

islamique d'Iran de collaborer pleinement avec l'AIEA et d'appliquer les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

56. Pour accroître au maximum les chances de succès de la Conférence d'examen de 2010, les États parties doivent s'employer vigoureusement à mettre en œuvre les trois piliers du TNP sans créer des liens nuisibles ou superflus entre eux. Les signes encourageants observés dans le domaine politique font espérer l'avènement d'une ère nouvelle en matière de limitation des armements et de désarmement. Les États parties doivent saisir l'occasion et s'entendre sur un ordre du jour et des recommandations concrètes à soumettre à la Conférence d'examen.

57. L'élimination des armes nucléaires est devenue un objectif réaliste. Alors que les arsenaux nucléaires ont été réduits sensiblement depuis la fin de la guerre froide, il faut accélérer un désarmement nucléaire transparent et vérifiable. L'orateur engage tous les États dotés d'armes nucléaires à prendre des mesures plus hardies à cet égard et se félicite de la récente déclaration conjointe des présidents Obama et Medvedev et des récentes mesures de désarmement nucléaire prises par la France et le Royaume-Uni.

58. Un traité vérifiable sur l'arrêt de la production de matières fissiles est vital pour assurer le succès durable du régime du TNP, ce qui est également le cas pour l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. L'orateur se félicite de l'engagement renouvelé des signataires à cet égard et demande instamment à tous les États, en particulier à ceux énumérés à l'Annexe 2, de ratifier ce Traité dans les meilleurs délais.

59. Alors que tout pays a le droit souverain de décider lui-même du dosage de ses sources d'énergie, le droit à l'utilisation pacifique de la technologie nucléaire doit être concilié avec le but de la non-prolifération, à plus forte raison que des États toujours plus nombreux envisagent l'utilisation de l'énergie nucléaire. Il faut reconnaître pleinement le rôle indispensable joué par l'AIEA en ce qui concerne la promotion d'une utilisation sûre et pacifique des technologies nucléaires. Les accords de garanties généralisées et les protocoles additionnels de l'AIEA sont indispensables à cet égard. On est fondé à se préoccuper de la sûreté et de la sécurité des personnes et de leur environnement en matière nucléaire, et l'orateur souligne l'importance qu'il y a à observer les

conventions et directives pertinentes à cet égard. Enfin, le contrôle plus strict du cycle du combustible et l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire doivent être considérés comme des objectifs compatibles. Il faut examiner plus avant la possibilité d'adopter une approche multilatérale au cycle du combustible pour éviter que des technologies nucléaires névralgiques tombent entre de mauvaises mains.

60. **M. Migliore** (Saint-Siège), dit que malheureusement, 40 ans après l'entrée en vigueur du TNP, on compte plus de 26,000 ogives nucléaires dans le monde, et certaines nations sont toujours engagées dans une course aux armements nucléaires, malgré des obligations juridiquement contraignantes en matière de non-prolifération et de désarmement.

61. Néanmoins, la délégation de l'orateur est encouragée par les récentes initiatives prises par des gouvernements, des organisations internationales et la société civile face aux problèmes posés par le désarmement et la non-prolifération nucléaires, en particulier les politiques nationales et les accords bilatéraux de réduction des arsenaux nucléaires. Il faut également des mesures concrètes, transparentes et convaincantes en matière de désarmement et de non-prolifération conformément aux principes énoncés dans le TNP.

62. Pour tirer parti de ce nouvel élan et promouvoir la confiance, la transparence et la coopération entre nations, cinq objectifs pourraient être atteints à bref délai, à savoir l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des armes nucléaires; le commencement immédiat de négociations concernant un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles; une interprétation de la doctrine militaire des États dotés d'armes nucléaires qui exclut le recours aux armes nucléaires; la réglementation complète de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire par l'AIEA dont le système de garanties doit être renforcé plus avant; et la mise en place de structures internationales pour la production de combustible nucléaire dans l'intérêt de tous les pays.

63. L'existence de zones exemptes d'armes nucléaires montre que la paix et la sécurité sont possibles en l'absence d'armes nucléaires. Pour établir une hiérarchie appropriée des valeurs et des priorités, il faut accroître les efforts conjoints et mobiliser des ressources aux fins du développement éthique, culturel

et économique de manière à ce que l'humanité tourne le dos à leur course aux armements.

64. **M. Launer** (Autriche) dit que sa délégation se félicite de l'engagement pris récemment par les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie de négocier un nouveau traité de réduction des armements stratégiques d'ici à la fin de l'année et d'inclure tous les États dotés d'armes nucléaires dans cette opération. Le désarmement nucléaire vérifiable et irréversible, l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et un accord concernant un traité global sur l'arrêt de la production de matières fissiles sont trois éléments qui sont essentiels pour la réalisation de l'objectif de l'élimination complète des armes nucléaires. L'Autriche s'associe également à l'appel du Secrétaire général de l'ONU en faveur de la négociation d'une Convention sur des armes nucléaires interdisant la mise au point, l'essai, la production, le stockage, l'emploi et la menace de l'emploi des armes nucléaires, et exigeant leur élimination. Les États dotés d'armes nucléaires devraient aborder conjointement cette question à la Conférence du désarmement à Genève.

65. L'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires s'est déjà fait trop attendre. À côté du Costa Rica, l'Autriche coordonne depuis 2007 les travaux menés conformément à l'article XIV qui visent à faciliter l'entrée en vigueur de ce Traité; pendant cette période, un nombre considérable d'États l'ont ratifié, portant le total à 148. Le Gouvernement autrichien continuera les activités de sensibilisation à l'égard de l'importance de ce Traité et des applications scientifiques de son système de surveillance internationale, par exemple pour le système d'alerte rapide aux tsunamis, en espérant qu'une meilleure compréhension des avantages de ce Traité aidera à accélérer les ratifications et son entrée en vigueur. À cette fin, l'Autriche a coparrainé des activités de diffusion d'informations dans différentes régions du monde. L'orateur espère que d'autres pays répondront de manière immédiate et vigoureuse à l'initiative du Gouvernement des États-Unis tendant à ratifier ce Traité, et invite instamment tous les États qui ne l'ont encore fait de le signer et de ratifier sans plus tarder.

66. Le fait que la communauté internationale ne se trouve pas confrontée aujourd'hui à un monde comptant 15 États dotés d'armes nucléaires ou davantage, comme on le prévoyait vers le milieu des

années 1970, témoigne des efforts inlassables de l'AIEA en matière de vérification. Le Gouvernement autrichien continuera à soutenir tous les efforts destinés à renforcer et à universaliser les accords de garanties généralisées de l'AIEA et du Protocole additionnel et à appuyer ses activités dans des conditions toujours plus difficiles.

67. La poursuite aveugle d'intérêts économiques nationaux et la crainte de perte possible de souveraineté ou de maîtrise d'un secteur technologique essentiel ne doivent pas conduire à une méconnaissance du danger posé par un accès accru à la technologie nucléaire. À ce propos, l'Autriche participe activement au débat renouvelé sur la multilatéralisation du cycle du combustible nucléaire. L'un des projets les plus tangibles à cet égard prévoit l'établissement d'une réserve de combustible nucléaire sous le contrôle de l'AIEA. Pleinement appuyée par le Gouvernement autrichien et l'Union européenne, cette facilité de dernier ressort pour les pays consommateurs vise à offrir une solution de rechange crédible au développement de moyens nationaux d'enrichissement et de retraitement. Néanmoins, les mécanismes de réserve de combustible ne représentent qu'un premier pas sur une longue route aboutissant, en fin de compte, à la multilatéralisation de toutes les installations d'enrichissement et de retraitement nouvelles et existantes. Pour encourager de nouvelles discussions, l'Autriche distribuera à la présente réunion préparatoire un document de travail qui actualise les positions et considérations présentées précédemment dans le cadre du processus d'examen.

68. **M<sup>me</sup> Rubiales de Chamorro** (Nicaragua) dit que les États dotés d'armes nucléaires parties au TNP ne se sont pas conduits de manière suffisamment transparente, ils n'ont pas non plus manifesté la volonté politique nécessaire pour observer les dispositions du Traité, comme le montre l'absence de progrès concernant les 13 mesures concrètes vers l'application de l'article VI définies à la Conférence d'examen de 2000.

69. Le Nicaragua invite instamment les États dotés d'armes nucléaires de s'engager à ne pas employer ou menacer d'employer des armes nucléaires contre des États non dotés d'armes nucléaires, et, entre-temps, à maintenir leurs garanties de sécurité négatives. Bien que le TNP ait joué un rôle crucial en empêchant la prolifération verticale et horizontale des armes nucléaires, les quelque 26 000 armes nucléaires

restants menacent l'existence de la vie sur la planète. De même, la menace du terrorisme nucléaire, inexistante au moment de l'adoption du Traité, est apparue après les attaques du 11 septembre 2001. Par conséquent, les États dotés d'armes nucléaires doivent renforcer la sécurité de leurs arsenaux nucléaires et des matières fissiles de crainte qu'ils ne tombent entre les mains de terroristes.

70. Le Gouvernement nicaraguayen espère que la Conférence d'examen de 2010 pourra créer, dans le cadre de la Grande Commission I, un organe subsidiaire chargé du désarmement nucléaire qui examinerait les obligations contractées en vertu de l'article VI du TNP et élaborerait un programme d'élimination progressive de toutes les armes nucléaires. Par ailleurs, le Traité ne devrait d'aucune façon empiéter sur le droit inaliénable des États parties à produire et à utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, à conduire des recherches et à coopérer avec d'autres États parties, y compris les États non dotés d'armes nucléaires, conformément à l'article IV du Traité. La Conférence du désarmement doit également progresser vers l'adoption d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles.

71. Pays fondateur du traité de Tlatelolco, première zone exempte d'armes nucléaires du monde, le Nicaragua se félicite de la création d'une nouvelle zone en Asie centrale. Elle engage également tous les États du Moyen-Orient, y compris Israël - seul État de la région à avoir déclaré qu'il possédait des armes nucléaires - à créer une zone exempte d'armes nucléaires conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, de manière à réduire les tensions dans la région et à promouvoir l'instauration d'une paix et d'une sécurité durables. Enfin, son Gouvernement appelle la signature et la ratification sans tarder ou sans conditions du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires par les nations qui ne l'ont encore fait de manière à ce qu'il puisse entrer en vigueur prochainement. Les États dotés d'armes nucléaires assument une responsabilité particulière à cet égard.

72. *M. Chidyausiku (Zimbabwe) reprend la présidence.*

73. **M. Wenaweser** (Liechtenstein) dit que la Conférence d'examen de 2010 devra rétablir l'équilibre entre les trois piliers du TNP. Il faut progresser à la fois en matière de désarmement et de non-prolifération,

sans que les progrès dans l'un des domaines conditionnent les progrès accomplis dans l'autre. Le but ultime consiste à rendre le Traité universel en obtenant l'accession de tous les États restants en tant qu'États non dotés d'armes nucléaires. En outre, il faut définir clairement les conséquences qui découlent du retrait du Traité. Conformément au droit international, il est manifeste que les États parties qui ont enfreint leurs obligations en sont tenus responsables même après leur retrait.

74. Il est encourageant que les États parties au Traité sur la réduction et la limitation des armements stratégiques offensifs se soient engagés à négocier un nouvel accord obligatoire lorsque l'accord START I expirera à la fin de 2009. La ratification du Traité d'interdiction complète des armes nucléaires devrait continuer dans l'intérêt de l'amélioration de la sécurité et de la sûreté nucléaires. En attendant la conclusion des négociations concernant un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, les États concernés devraient déclarer un moratoire sur la production de matières fissiles destinées à la fabrication d'armes nucléaires et d'autres engins explosifs nucléaires. Il faut renforcer les mécanismes de non-prolifération de l'AIEA en érigeant la conclusion de protocoles additionnels aux accords de garantie en norme de vérification.

75. Le Liechtenstein soutient la proposition tendant à créer une banque mondiale du combustible nucléaire pour garantir les approvisionnements tout en réduisant le risque de prolifération au minimum. Puisque la demande d'énergie risque d'augmenter sensiblement, en particulier dans les pays en développement, les inquiétudes concernant la prolifération ne devrait pas compromettre le droit des États parties à développer, produire et utiliser l'énergie nucléaire conformément aux articles I, II et III du TNP. Pour garantir que la technologie nucléaire est utilisée de manière responsable sans contribuer à la prolifération des armes nucléaires, le Liechtenstein soutient le rôle de coopération technique de l'AIEA. Il souligne également que les États doivent utiliser les mécanismes créés en application de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité pour empêcher la prolifération des armes de destruction massive.

76. **M. Hernández** (Costa Rica), dit que tout en appuyant pleinement le TNP, sa délégation se demande s'il est possible de réaliser le désarmement irréversible et la non-prolifération sur la seule base de conférences

quinquennales, en l'absence de tout mécanisme d'application et de suivi. Par conséquent, elle soutient la proposition tendant à tenir des réunions annuelles chargées d'examiner tous les aspects du Traité et de prendre des décisions y relatives, et à reconstituer le bureau de la Conférence d'examen en tant qu'organe permanent à même de convoquer une session extraordinaire de la Conférence générale des États parties lorsqu'une situation menace l'intégrité ou la viabilité du traité.

77. Comme les garanties renforcent la confiance mutuelle, elles devraient faire l'objet d'aucune condition ou restriction. La communauté internationale doit renforcer l'AIEA et promouvoir le processus de vérification, même si certains États répugnent à l'accepter, en utilisant le cadre juridique existant pour la réglementation des armes. L'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des armes nucléaires n'est que le premier pas vers le désarmement général et complet. Ce Traité doit être complété par un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles universel et juridiquement contraignant.

78. Rappelant que le Traité de Tlatelolco a créé la première zone exempte d'armes nucléaires du monde, le Costa Rica se félicite de la création d'une telle zone en Asie centrale et espère que le même objectif sera poursuivi au Moyen-Orient et ailleurs. Regrettant que l'on n'ait pas donné suite pleinement à la résolution 41 (I) de l'Assemblée générale du 14 décembre 1946 sur les principes gouvernant la réglementation et la réduction générale des armes et à l'avis consultatif de la Cour internationale de justice de 1996 sur la légalité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires, le Costa Rica soutient pleinement le plan de désarmement en cinq points proposé par le Secrétaire général en octobre 2008.

79. **M. Al-Murat** (Koweït), affirmant que l'ONU et ses institutions spécialisées jouent un rôle crucial en relevant le défi posé par le désarmement, dit que le Koweït a proposé l'établissement d'une banque de combustible nucléaire faiblement enrichi supervisé par l'AIEA et a contribué des ressources importantes à cet effet. Toutefois, la crédibilité et l'universalité du TNP souffrent puisque certains États parties l'observent de manière sélective, ce qui sape la confiance et menace l'équilibre de la paix et de la stabilité régionales et internationales.

80. Rappelant l'adoption, à la Conférence d'examen de 1995, d'une résolution demandant l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient, l'orateur dit que le Koweït regrette que 14 années plus tard, l'exemple du Moyen-Orient montre que le TNP n'a pas garanti la sécurité des États parties. Il invite Israël, seul État de la région qui n'a pas signé le Traité et qui possède un arsenal nucléaire, d'accéder immédiatement au Traité, d'éliminer son arsenal nucléaire et de placer toutes ces installations nucléaires sous le régime de garanties de l'AIEA. La communauté internationale doit également cesser la vente de ressources scientifiques et techniques qui permettent à Israël de renforcer plus avant son arsenal, ou qui aident d'autres pays qui cherchent à mettre au point des armes de destruction massive.

81. Le récent engagement des États-Unis et de la Fédération de Russie est encourageant, et des progrès concernant le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles paraissent possibles. Toutefois, les États parties, tout en ayant souscrit à de nombreux accords, résolutions et plans de travail, ont manifesté un manque de volonté politique. Les futurs efforts devraient porter sur l'application non sélective du TNP et l'accroissement du nombre des États parties; l'observation des décisions de politique générale y compris les textes issus de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale et le document final des conférences examen de 1995 et de 2000; la réaffirmation du droit d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques en collaboration étroite avec l'AIEA pour dissiper toutes les ambiguïtés entourant les programmes nucléaires par la négociation et un dialogue constructif; l'établissement, à la Conférence d'examen de 2010, d'un organe subsidiaire dans le cadre de la Grande Commission II chargé d'examiner l'application de la résolution sur le Moyen-Orient adopté à la Conférence d'examen de 1995 et de formuler des propositions à cet égard; et la convocation d'une Conférence internationale sur le thème « Établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient d'ici à 2011 ».

82. **M. Hassan** (Soudan) dit en tant que signataire du TNP et du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, le Soudan insiste sur l'application intégrale et universelle des deux traités. Il espère que la recherche scientifique sera mise au service de la paix et

de la sécurité internationale et du bien-être de l'humanité et que, conformément à l'article IV du TNP, on respectera pleinement le droit inaliénable des États parties de développer les technologies liées à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

83. L'orateur fait écho à la satisfaction exprimée par d'autres délégations concernant l'établissement de zones exemptes d'armes de destruction massive et d'armes nucléaires dans diverses régions du monde. À ce propos, sa délégation exprime sa vive inquiétude à l'égard du fait qu'il ait été impossible d'appliquer la résolution de 1995 sur le Moyen-Orient; elle espère que la création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région ne sera pas entravée par le refus d'Israël de placer ses installations sous le régime de garanties de l'AIEA. Cette question mérite une attention urgente à la fois à la présente réunion préparatoire et à la Conférence d'examen de 2010.

84. Il vaut la peine de noter les récentes déclarations faites par des puissances nucléaires qui ont promis d'accélérer leurs efforts en faveur de l'élimination des armes nucléaires. L'orateur regrette que des obstacles aient empêché la réalisation d'un consensus sur les questions de non-prolifération nucléaire à la Conférence du désarmement à Genève le mois précédent. En effet, la force du TNP découle non pas du nombre des signataires ou des États parties, mais plutôt de leur volonté d'observer ses dispositions.

*La séance est levée à 13 heures.*